

RENDEZ VOUS

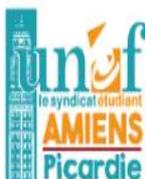
HÔTEL DE VILLE D'AMIENS

RASSEMBLEMENT

DIMANCHE 21 JANVIER

14H

POUR EXIGER LE RETRAIT IMMÉDIAT
DE LA LOI IMMIGRATION



L'Appel des 201 contre la loi immigration (au 9 janvier 2024)

Deux cents et une personnalités d'horizons divers, dont notamment l'ex-Défenseur des droits Jacques Toubon, appellent à marcher le dimanche 21 janvier dans toute la France pour demander au Président de la République de ne pas promulguer la loi immigration.

Signé notamment par Jacques Toubon, Défenseur des droits de 2014 à 2020, et Thierry Beaudet, président du Conseil économique social et environnemental (CESE), cet appel vise à rassembler toutes celles et tous ceux qui, dans leur grande diversité, considèrent que la loi immigration constitue un danger pour notre République, aux antipodes des principes de solidarité, de liberté, d'égalité et de fraternité.

Dénonçant les marchands de haine et les mécaniques de division sans fin de notre société, la pluralité inédite des signataires de l'appel vise à faire primer l'essentiel : le rassemblement et la solidarité. Publié conjointement par *L'Humanité* et *Mediapart*, il réunit des personnalités de tous milieux – intellectuels, universitaires, scientifiques, culturels, artistiques, syndicaux, religieux, associatifs, mutualistes, politiques, etc. – dont les noms figurent à la fin de ce billet.

Les dirigeant·e·s des principales organisations syndicales en sont signataires : Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT ; Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT ; Laurent Escure, secrétaire général de l'UNSA ; Murielle Guilbert et Simon Duteil, co-porte-paroles de Solidaires ; Benoît Teste, secrétaire général de la FSU. Tout comme les dirigeant·e·s des principales associations d'accueil et de lutte contre la pauvreté : Henry Masson, président de la Cimade ; Marie-Aleth Gard, présidente d'ATD Quart Monde ; Antoine Sueur, président d'Emmaüs France ; Véronique Devise, présidente du Secours Catholique ; Najat Vallaud-Belkacem, présidente de France Terre d'Asile. Les responsables des associations de lutte pour les libertés et contre le racisme en sont évidemment signataires (Ligue des Droits de l'homme, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, SOS Racisme, etc.) tout comme des figures des quartiers populaires, tels Farid Bennai, porte-parole du Front uni des immigrations et des quartiers populaires (FUIQP), et Toumi Djaïdja, co-initiateur et symbole de la Marche pour l'égalité de 1983.

Également soutenu par les dirigeant·e·s des grandes organisations de l'économie sociale et solidaire comme la Fédération nationale de la Mutualité française et l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS), cet appel est aussi signé par des élu·e·s de sensibilités politiques diverses (Fabien Roussel, Cécile Rilhac, Guillaume Lacroix, Benjamin Saint-Huile, Marine Tondelier, Olivier Faure et Manuel Bompard).

Marchons pour la Liberté, l'égalité, la fraternité

Dans notre diversité d'idées, d'engagements, de professions, nous exprimons notre grande inquiétude après le vote de la loi dite « *asile-immigration* ». C'est un tournant dangereux dans l'histoire de notre République.

D'abord parce que cette loi ne répond pas aux causes de l'exil forcé d'hommes, de femmes, d'enfants fuyant les guerres ou le réchauffement climatique, ni aux défis de l'accueil dans la dignité, ni au défi de la définition d'une politique digne et humaine d'intégration.

Ensuite, parce qu'elle a été rédigée sous la dictée des marchands de haine qui rêvent d'imposer à la France leur projet de « *préférence nationale* ». Elle torpille les piliers porteurs de notre pacte républicain, hérité du Conseil national de la Résistance. Elle s'attaque ainsi au droit du sol autant qu'aux droits fondamentaux proclamés par la Constitution : au travail, à l'éducation, au logement, à la santé... Ce faisant, tous et toutes, Français autant qu'étrangers, nous nous trouvons menacés.

Victor Hugo écrivait : « *Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles.* »

Soucieux de rassemblement et de solidarité plutôt que de division sans fin de notre société, nous demandons au Président de la République de ne pas promulguer cette loi.

Le dimanche 21 janvier nous appelons à manifester dans notre diversité notre attachement à la devise de la République : « Liberté, égalité, fraternité. »

Les 201 signataires :

1. Serge Abiteboul, informaticien, membre de l'Académie des sciences
2. Emile Ackermann, rabbin
3. Syrine Aït Si Ali, présidente de la FIDL
4. Fleur Albert, réalisatrice, documentariste
5. Christophe Alévêque, comédien
6. Anne Alvaro, actrice
7. Hakim Amokrane, musicien
8. Mouss Amokrane, musicien
9. Hortense Archambault, responsable théâtrale
10. Pierre Ardit, comédien
11. Swann Arlaud, acteur
12. Ariane Ascaride, comédienne
13. Ana Azaria, présidente de Femmes Égalité
14. Josiane Balasko, comédienne
15. Étienne Balibar, philosophe
16. Christian Baudelot, sociologue
17. Patrick Baudouin, président de la LDH
18. Thierry Beaudet, président du Conseil économique social et environnemental
19. Karim Benaïssa, recteur de la mosquée de Créteil, président du RAM 94
20. Farid Bennai, président du Front uni des immigrations et des quartiers populaires
21. Lucie Berelowitsch, metteuse en scène, directrice du Préau CDN Normandie-Vire
22. Marlise Bété, actrice, scénariste, réalisatrice
23. Laurent Binet, écrivain
24. Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT
25. David Bobée, metteur en scène
26. Manuel Bompard, député
27. Pascal Bonitzer, réalisateur
28. Mosco Levi Boucault, réalisateur
29. Patrick Boucheron, historien, professeur au Collège de France
30. François Bourdillon, médecin de santé publique
31. Rachida Brakni, actrice
32. Stéphane Braunschweig, directeur de l'Odéon
33. Michel Broué, mathématicien
34. Émilie Capliez, codirectrice Comédie de Colmar CDN
35. Antoine Chambert-Loir, mathématicien
36. Patrick Chamoiseau, écrivain
37. Noëlle Châtelet, écrivaine
38. Éric Chénut, président de la Mutualité française
39. Margot Chevalier, co-présidente de Chrétiens en monde rural
40. Malik Chibane, réalisateur
41. Hervé Chneiweiss, biologiste, directeur de recherches au CNRS
42. Gilles Cohen-Tannoudji, physicien
43. Philippe Corcuff, professeur de science politiques à Lyon
44. Karine Cornilly, co-présidente de l'Action catholique ouvrière
45. Mathieu Cruciani, codirecteur Comédie de Colmar CDN
46. Chloé Dabert, metteuse en scène, Comédie de Reims
47. Fanny De Chaillé, metteuse en scène, Théâtre national de Bordeaux
48. Julie Deliquet, metteuse en scène, Théâtre Gérard Philippe
49. Christian Delorme, prêtre, co-initiateur de Marche pour l'égalité de 1983
50. Marc Deluzet, président de l'Action catholique des milieux indépendants
51. Philippe Descola, professeur émérite au Collège de France
52. Véronique Devise, présidente du Secours Catholique
53. Martial Di Fonzo Bo, metteur en scène, directeur du Quai CDN Angers
54. Fatou Diome, écrivaine
55. Alice Diop, cinéaste
56. David Diop, professeur des universités et écrivain
57. Toumi Djaïdja, co-initiateur et symbole de la Marche pour l'égalité de 1983
58. Nasser Djemaï, metteur en scène, Théâtre des Quartiers d'Ivry, CDN Val-de-Marne
59. Cécile Duflot, directrice d'Oxfam France
60. François Dunoyer, comédien
61. Annie Duperey, comédienne
62. Simon Duteil, co-porte-parole de Solidaires
63. Nadia El Fani, réalisatrice
64. Laurent Escure, secrétaire général de l'UNSA
65. Philippe Faucon, réalisateur
66. Olivier Faure, député
67. Gilles Finchelstein, secrétaire général de la Fondation Jean Jaurès
68. Marina Foïs, comédienne
69. Nathalie Garraud, codirectrice Théâtre 13 Vents Montpellier
70. Fabien Gay, directeur de l'Humanité
71. Julie Gayet, actrice
72. Caroline Glorion, réalisatrice
73. Éléa Gobbé-Mévellec, réalisatrice
74. Daniel Goldberg, président de l'Uniopps
75. Emmanuelle Gourvitch, metteuse en scène, présidente du Synavi
76. Marie-Aleth Grard, présidente d'ATD Quart Monde
77. André Grimaldi, professeur émérite de médecine
78. Anouk Grinberg, comédienne et peintre
79. Joanna Grudzinska, réalisatrice
80. Murielle Guilbert, co-porte-parole de Solidaires
81. Alain Guiraudie, cinéaste
82. Hanja Hamidi, présidente de l'UNEF
83. Benoît Hamon, directeur général de SINGA
84. Philippe Hardouin, ex-président d'En Commun
85. Cédric Herrou, responsable Emmaüs Roya
86. Albert Herszkowicz, porte-parole du RAAR
87. Clotilde Hesme, comédienne
88. Dephine Horvilleur, rabbin
89. Nancy Huston, écrivaine
90. Jonathan Israël, réalisateur
91. Kaori Ito, directrice TJP CDN Strasbourg-Grand-Est
92. Eddie Jacquemart, président de la Confédération nationale du logement
93. Jok'Air, musicien
94. Pierre Joliot, biologiste, membre de l'Académie des sciences
95. Élisabeth Jonniaux, réalisatrice
96. Jean Jouzel, paléoclimatologue, co-lauréat du Prix Nobel de la paix 2007 avec le GIEC
97. Karim Kacel, chanteur
98. Sam Karmann, comédien, réalisateur
99. Issam Krimi, musicien, compositeur
100. Judith Krivine, présidente du Syndicat des avocats de France
101. Thomas Lacoste, acteur et réalisateur
102. Guillaume Lacroix, conseiller régional
103. Leslie Lagier, cinéaste
104. Hélène Langevin-Joliot, physicienne
105. Sébastien Laudenbach, cinéaste
106. Lionel Lecerf, co-président de l'Action catholique ouvrière
107. Messica Lee Fou, Espace Bernard-Marie Koltès Metz
108. Cyrille Legrix, metteur en scène, président du SNMS
109. Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT

110. Arrigo Lessana, chirurgien du cœur, écrivain
111. Danièle Linhart, sociologue
112. Émilie Loizeau, chanteuse, musicienne
113. Christine Malard, directrice Théâtre Jean Lurçat Aubusson
114. Anna Marmiesse, scénariste et réalisatrice
115. Corinne Masiero, comédienne
116. Henry Masson, président de la Cimade
117. Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue, coprésidente du GIEC 2015-2023
118. Joris Mathieu, metteur en scène, CDN Lyon
119. Nicolas Mathieu, écrivain
120. Murielle Mayette-Holtz, directrice CDN Nice Côte d'Azur
121. Dominique Meda, professeur d'université Paris-Dauphine
122. Guillaume Meurice, humoriste
123. Perrine Michel, réalisatrice
124. Jean-Pierre Mignard, avocat
125. Maria-Carmela Mini, directrice de Latitudes contemporaines
126. Sandrine Mini, directrice TMS scène nationale Archipel de Thau
127. Dominik Moll, réalisateur
128. Gérard Mordillat, écrivain et cinéastes
129. François Morel, acteur, humoriste
130. Arthur Nauzyciel, acteur et metteur en scène
131. Maëlle Nizan, présidente de la FAGE
132. Gérard Noiriel, directeur d'études à l'EHESS
133. Bridget O'Driscoll, réalisatrice
134. Erik Orsenna, écrivain
135. Céline Pauthe, metteuse en scène, CDN Besançon Franche-Comté
136. Antoine Pelissolo, professeur de psychiatrie
137. Willy Pelletier, collectif Coudes à Coudes
138. Patrick Pelloux, urgentiste
139. Aude Pépin, actrice, scénariste, réalisatrice
140. Gilles Perret, réalisateur
141. Ella Perrier, directrice adjointe CDN Nice Côte d'Azur
142. Michelle Perrot, historienne, professeur émérite des universités
143. Ernest Pignon-Ernest, plasticien
144. Edwy Plenel, cofondateur de Mediapart
145. Maëlle Poésy, metteuse en scène, directrice CDN Dijon Bourgogne
146. Francesca Poloniato, directrice ZEF Marseille
147. Claude Ponti, illustrateur et dessinateur jeunesse
148. Alexia Portal, cinéaste
149. Alain Prochiantz, professeur émérite au Collège de France
150. Olivier Rabourdin, acteur
151. Robin Renucci, acteur et réalisateur
152. Kim Reuflet, présidente du Syndicat de la magistrature
153. Jean-Michel Ribes, dramaturge
154. Chantal Richard, réalisatrice
155. Cécile Rilhac, députée
156. Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre
157. Sébastien Roché, sociologue
158. Pierre Rosanvallon, professeur émérite au Collège de France
159. Élisabeth Roudinesco, historienne et psychanalyste
160. Michel Rousseau, coprésident de Tous Migrants
161. Fabien Roussel, député
162. Olivier Saccomaro, codirecteur Théâtre 13 Vents Montpellier
163. Jérôme Saddier, président d'ESS France
164. Ludivine Sagnier, actrice
165. Latifa Saïd, cinéaste
166. Marcela Saïd, cinéaste
167. Benjamin Saint-Huile, député
168. Thomas Salvador, réalisateur
169. Lydie Salvayre, écrivaine
170. François Sauterey, coprésident du MRAP
171. Sylvie Sema Glissant, auteur, artiste plasticienne
172. Pierre Serna, historien
173. Gauvain Sers, chanteur
174. Caroline Simpson Smith, directrice Théâtre Sénart
175. Bruno Solo, comédien
176. Dominique Sopo, président de SOS Racisme
177. Benjamin Stora, historien
178. Antoine Sueur, président d'Emmaüs France
179. Benoît Teste, secrétaire général de la FSU
180. Caroline Thibaut, artiste, directrice CDN Montluçon
181. Samuel Thomas, président de la fédération des Maisons des potes
182. Claire Thoury, présidente du Mouvement Associatif
183. Marine Tondelier, conseillère régionale
184. Jacques Toubon, ancien Défenseur des droits
185. Chloé Tournier, directrice La Garance-Cavaillon
186. Camille Trouvé, metteuse en scène, codirectrice CDN Normandie-Rouen
187. Marion Truchaud, réalisatrice
188. Najat Vallaud-Belkacem, présidente de France Terre d'Asile
189. Alice Vaude, secrétaire nationale de l'Organisation de Solidarité Trans
190. Marie-Pierre Vieu, co-présidente de la Fondation Copernic
191. Jean Vigreux, historien
192. Cédric Villani, mathématicien, médaille Fields
193. Claude Viterbo, mathématicien
194. François Vitrani, président de l'Institut du Tout-monde
195. Raphaël Vulliez, collectif Jamais Sans Toit
196. Uli Wittmann, écrivain
197. Serge Wolikow, historien
198. Youlie Yamamoto, porte-parole d'Attac
199. Alice Zeniter, écrivaine
200. Rebecca Zlotowski, réalisatrice
201. Ruth Zylberman, écrivaine et réalisatrice

Contre la loi de la honte, restons mobilisé·es

« Associations, collectifs de personnes exilées, collectivités accueillantes et syndicats, nous demeurons scandalisé·es par l'adoption du projet de loi asile et immigration ». Appelant à rejoindre les mobilisations des 14 et 21 janvier contre ce texte « qui concrétise une victoire de l'extrême droite et de ses idées », un large front d'organisations affirme sa détermination, aux côtés du corps médical, universitaires, collectivités, et autres pans entiers de notre société qui ont pris position ces dernières semaines.

Nous, associations, collectifs de personnes exilées, collectivités accueillantes et syndicats, demeurons scandalisé·es par la récente adoption du projet de loi asile et immigration, ainsi que par les méthodes utilisées par l'exécutif pour y parvenir. Nous appelons à une forte mobilisation nationale les 14 et 21 janvier contre cette loi de la honte, avant la décision du Conseil constitutionnel.

Le gouvernement a fait le choix d'un texte cruel qui, depuis sa version initiale, remet en cause des droits fondamentaux et des engagements internationaux de notre pays. Depuis près d'un an et demi, il n'a tenu compte ni de la parole des personnes concernées par ce texte, ni des recommandations et propositions formulées par les chercheur·ses, associations, collectifs ou élu·es pour répondre aux enjeux de l'accueil et de la solidarité.

Au contraire, pour obtenir coûte que coûte l'approbation du groupe Les Républicains, l'exécutif a laissé se propager des discours et mesures xénophobes dès l'examen de la loi par le Sénat. Alors qu'il était encore temps de retirer le texte après l'adoption de la motion de rejet par l'Assemblée nationale, le choix désastreux a été fait de leur donner l'avantage, en convoquant une commission mixte paritaire.

Cette loi concrétise une victoire de l'extrême droite et de ses idées. Dans ce marasme, il est choquant de constater que les personnes étrangères ne sont, une fois de plus, qu'une variable d'ajustement pour satisfaire des calculs politiques.

Depuis des mois, le gouvernement n'a cessé de clamer ne pas faire d'alliance avec des partis d'extrême droite ou prônant leurs idées. Des millions de Français·es se sont rendu aux urnes en 2017 et en 2022 pour leur faire barrage en donnant leurs voix à Emmanuel Macron.

Aux côtés du ministre de l'Intérieur, le gouvernement de l'époque n'a eu de cesse, dès l'été 2022, de construire la figure parfaite de l'étranger comme bouc-émissaire, responsable de tous les maux, dangers, actes délictueux ou criminels, en employant les amalgames les plus honteux. Des drames tragiques, qui ont frappé notre pays ces derniers mois, ont été instrumentalisés par le gouvernement, afin de justifier de manière abjecte la nécessité de cette loi.

Toutes ces basses manœuvres, tous ces renoncements pour quel impact sur la vie de nos concitoyen·nes ? Ce texte n'aura comme résultat que l'aggravation de la précarité pour des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes vivant dans notre pays ou tentant de le rejoindre, déjà en proie à un système administratif kafkaïen qui les prive bien souvent d'accès aux droits les plus fondamentaux.

Est-ce de cela dont notre pays a aujourd'hui besoin, de fragiliser les conditions de vie de milliers de personnes et d'augmenter l'arbitraire des décisions qui les concernent ? L'augmentation des inégalités sociales et le renforcement d'un système administratif discrétionnaire et judiciaire affaibli n'ont jamais conduit une société à davantage de sérénité et de cohésion.

Le Conseil constitutionnel a été saisi, notamment par le président de la République. Pourtant garant du respect des institutions et de la Constitution,

Emmanuel Macron a donc sciemment encouragé l'adoption de mesures inconstitutionnelles, avant d'en référer au verdict des Sages, attendu le 25 janvier.

Nous dénonçons cette instrumentalisation politique du contrôle de la loi. Cette manœuvre ne peut que fragiliser durablement notre État de droit et la confiance que portent les citoyen·nes dans l'exécutif et la représentation nationale.

A l'heure où le dangereux Pacte européen sur l'asile et la migration est sur le point d'aboutir, nous ne pouvons-nous résoudre à faire partie d'une Europe et d'une France qui se replient sur elles-mêmes et légitiment des mesures discriminatoires et inefficaces, piétinant les principes humanistes d'égalité et de solidarité sur lesquels nos sociétés se sont construites.

Face à ces dérives, nous, personnes concernées, acteur·ices de la société civile, continuerons à nous opposer à toute mesure fondée sur le concept discriminatoire et illégal de la "préférence nationale" et le rejet de l'autre.

Nous condamnons ce texte et ferons tout pour empêcher son application, aux côtés du corps médical, des universitaires, des collectivités, des départements et autres pans entiers de notre société concernés par cette loi qui ont pris position ces dernières semaines.

Plutôt que de créer davantage de division dans notre pays, construisons dès maintenant ensemble un destin positif pour notre société, qui commencera par l'abrogation de cette loi de la honte. Nous serons pleinement mobilisé·es, les 14 et 21 janvier, pour atteindre cet objectif.

Signataires :*Associations nationales :*

ActionAid France ;
AIDES ;
Amoureux au ban public ;
Anafé ;
ANVITA ;
Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (L'ACORT) ;
Association des Marocains en France (AMF) ;
Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) ;
Association Nationale des Assistants de Service Social (ANAS) ;
ATTAC ;
BATIK International ;
Causons ;
CCFD-Terre Solidaire ;
Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale ;
Centre Primo Levi ;
La Cimade ;
Collectif ASAH (Association au Service de l'Action Humanitaire) ;
Collectif national droits de l'homme Romeurope ;
Comité de Suivi du Symposium sur les Sénégalais de l'Extérieur (CSSSE) ;
Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) ;
Conseil des Béninois de France (CBF) ;
Coordination nationale Pas sans Nous ;
CRID ;
Dom'Asile ;
Droits d'urgence ;
Emmaüs France ;
Emmaüs International ;
FASTI ;
Fédération des Artisans du Monde ;
Fédération des Tunisiens pour Une citoyenneté des deux rives (FTCR) ;
Fédération Internationale des ACAT ;
Fédération nationale de la libre pensée ;
Fondation Copernic ;
FORIM ;
Futur Au Présent-International ;
GreenPeace France ;
Habitat-Cité ;
Humanity Diaspo ;
Initiatives et Changement France ;
Initiatives Pour un Autre Monde ;
J'accueille ;
Kabubu ;
Komune Média ;
Le Chêne et l'Hibiscus ;
Le Gret ;
Ligue des Droits de l'Homme ;
Ligue de l'enseignement ;
MADERA ;
Médecins du Monde ;
Mouvement contre le racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) ;

Observatoire International des Prisons - section française (OIP- SF) ;
Oxfam France ; PARTAGE avec les enfants du monde ;
Planning Familial ;
Quatorze ;
Refugee Food ;
Réfugiés Bienvenue ;
Réseau Féministe "Ruptures" ;
SINGA ; Solidarités Asie France (SAF) ;
Syndicat de la magistrature ; Union syndicale Solidaires ;
UniR (Universités & Réfugié.e.s) ;
Utopia 56
Associations locales :
100 pour 1 toit ;
ACCOSOR Solidarité Réfugiés Cigalois ;
Association Josette et Maurice Audouin (AJMA) ;
AVEC - Association de Veille Ecologiste et Citoyenne – Nantes ;
CENTRAIDER ;
Cercle des Voisins du CRA de Cornebarrieu ;
Ciedel ;
Collectif Accès aux Droits ;
Collectif AERéSP28 (pour l'accueil des exilés et la régularisation des sans papiers d'Eure et Loir) ;
Collectif Ganges Solidarités ;
Collectif AGIR d'Aix en Provence ;
Collectif AGIR Pays d'Aix et pays d'Aigues ;
Collectif Migrants 83 ;
Collectif des sans papiers de Montreuil (CSPM) ;
Coordination 93 Saint-Denis ;
Droit à l'école ;
ELKARTASUNA LARRUN " Solidarité autour de la Rhune " ;
Emmaüs Roya ;
Etorkinekin Diakité ;
Français langue d'accueil ;
Humains et Dignes ;
L'auberge des Migrants ;
Le Partenariat ;
Les Enfants du Canal ;
Les Petits Débrouillards Ile-de-France ;
LDH 46 ;
LDH Pays Rochefortais ;
Morlaix-Libertés ;
Pantin Solidaire ;
Paris d'Exil ;
Polaris 14 ;
Pour une santé engagée et solidaire ;
Réseau Bretagne Solidaire ;
Roya Citoyenne ;
THE TRUTH ;
Thot ;
Tous Migrants ;
Watizat ;
Welcome Pays d'Aix ;
Welcome Var